

CONDITIONS GENERALES STAGES ASSOCIATION AMPLITUDE

A LIRE ATTENTIVEMENT

INSCRIPTIONS

Elles se font par l'impression et l'envoi du bulletin signé (menu à gauche de chaque page internet pour le site ou sur papier libre (nous ne prenons pas d'inscriptions par mails ou par téléphone), accompagné, de l'acompte de 70,00 par personne et par stage pour les stages de 2 jours, de 100,00 € par personne et par stage pour les stages de 3 et 4 jours et du solde du stage. L'acompte est encaissé avant le stage et permet de réserver votre place au stage, le solde est encaissé après le stage. En cas d'inscriptions à plusieurs stages, merci de prévoir un chèque d'acompte et un chèque de solde par stage, ceci afin de pouvoir les encaisser indépendamment les uns des autres.

Pour que l'aspect financier ne soit pas un frein à la participation, toute personne peut nous contacter pour étudier ensemble une personnalisation du financement (par exemple : règlement en plusieurs fois et par anticipation, suivant un échéancier convenu à l'avance et ensemble).

ACCUSE RECEPTION DE VOS REGLEMENTS

Nous accusons réception des inscriptions et règlements par mail. Si vous désirez avoir des reçus par voie postale, merci de joindre à votre inscription le nombre d'enveloppes timbrées nécessaires.

INFORMATIONS PRATIQUES DE VOTRE STAGE

Quelques (3 à 4) semaines avant le début du stage, vous recevrez des informations pratiques, par mail ou par courrier, concernant l'atelier ainsi que les horaires et un plan d'accès.

DESISTEMENTS

Ils se font exclusivement par écrit.

L'acompte n'est remboursé que si le désistement intervient avant les 15 jours précédant le stage. En cas de désistement, passé ce délai, seul l'acompte sera conservé, le solde du stage ne sera pas encaissé et sera détruit par nos soins.

ABANDON - EXCLUSION

Tout abandon du fait d'un participant et ce, pour quelque raison **que ce soit ne donne droit à aucun remboursement.**

Toute exclusion d'un participant par un animateur ou par l'organisateur du fait d'un comportement préjudiciable au bon déroulement du stage **ne donne droit à aucun remboursement.**

ANNULATION

Amplitude se réserve le droit d'annuler - en tout ou partie - un atelier, un stage ou une formation, pour manque d'inscriptions, indisponibilité des animateurs, de la salle ou tout autre raison. En cas d'annulation de notre part, les chèques reçus seront détruits par nos soins et les sommes encaissées seront remboursées intégralement.

HEBERGEMENTS

Nos stages, ateliers, formations se font, soit en résidentiel soit en hébergement librement choisi, selon l'activité et le lieu où ils se déroulent. Les modalités sont indiquées indépendamment pour chaque stage et chaque lieu.

TRANSPORTS

- **Par train** : Sologne 2 gares SNCF : Blois (dpt.41 - environ 30 km) et Romorantin (dept.41 - environ 11 km), pas de navette prévue de la gare jusqu'au lieu de stage. Nous tenons à votre disposition les coordonnées de taxis.

- **Par co-voiturage** : nous essayons d'organiser des co-voiturages dans la mesure du possible (merci de nous indiquer à l'avance les départements et villes susceptibles de vous intéresser pour ces co-voiturages).

CONVENTION DE FORMATION

L'association Amplitude est agréée comme organisme de formation et à ce titre est habilitée à signer une convention de formation, permettant une prise en charge des frais de stage par un employeur ou des fonds de formation. Dans ce cas, le prix du stage sera majoré de 100 € pour frais administratifs.

REMARQUE

Toute inscription entraîne automatiquement l'acceptation totale et sans réserve des modalités énoncées ci-dessus.

AMPLITUDE est indépendante de tout mouvement sectaire, religieux, philosophique, financier ou politique.